



148^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Action mondiale pour la sécurité des patients

Janvier 2021

Le Conseil International des Infirmières (CII) se félicite du plan d'action mondial pour la sécurité des patients, plan dont il est heureux d'avoir contribué à l'élaboration.

Étant donné que les soins infirmiers couvrent tous les domaines de la prestation des soins et que les personnels infirmiers veillent à la sécurité des patients dans tous les aspects des soins, la profession infirmière est reconnue comme étant essentielle à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins partout dans le monde. La participation des infirmières à la conception et à la mise en œuvre des plans et interventions politiques pour la sécurité des patients contribuera grandement au succès de ces plans et interventions. À cet égard, le CII aide les dirigeantes de ses Associations nationales d'infirmières à travailler avec les ministères de la santé et les partenaires nationaux pour élaborer et appliquer des plans d'action nationaux pour la sécurité des patients, conformément au plan mondial.

La désignation de la Journée mondiale de la sécurité des patients a été une étape importante pour attirer l'attention du monde entier sur l'importance de la sécurité des patients. Le CII estime essentiel de mettre en évidence l'efficacité de l'action des infirmières en matière de sécurité des patients. En 2020, la journée internationale a mis en lumière l'adoption de la Charte de l'OMS pour la sécurité des agents de santé, qui appelle les gouvernements et les responsables locaux des services sanitaires à prendre cinq mesures pour mieux protéger les personnels de santé. La Charte confirme la conviction du CII que la sécurité des personnels de santé et la sécurité des patients sont les deux faces d'une même médaille. Le CII soutient fermement la Charte et encourage tous les gouvernements à la signer et à agir en conséquence.

Le rapport publié par le CII en septembre, intitulé *Protéger les infirmières contre la COVID-19: une priorité absolue*, a révélé l'ampleur des dangers auxquels les infirmières sont confrontées au travail, notamment la violence et les mauvais traitements, les dotations en personnels dangereusement insuffisantes, le stress lié au travail et les pénuries graves d'équipements de protection individuelle. Si les infirmières et le personnel de santé ne sont pas protégés, la sécurité des patients ne peut pas être garantie.

Pour sauver des vies et créer des systèmes de santé très fiables, les gouvernements doivent s'engager à mettre la sécurité des personnels de santé et des patients au centre de la conception et de la prestation des services de santé.